

29^e ANNÉE

2^e Série : N° 68 15 Novembre 1938

Le Sentier

BULLETIN

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE LIBRE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

Paraissant tous les Mois

M. Salomon, C. C. 133.26, Nantes

Téléphone : 9.48 Quimper

Rédaction et Administration : 12, Place de Brest - Quimper

Abonnement : 10 fr. par an

Quimper

Imprimerie Cornouaillaise

7, rue des Gentilshommes, 7

L'ÉCOLE

11, rue de Sèvres - PARIS

publie pour l'enseignement
du 1^{er} degré
le journal pédagogique
"L'ÉCOLE"

publie pour l'enseignement
du 2^e degré
le journal pédagogique
"COLLÈGE"

Spécimens gratuits sur demande.

Elle organise tous les ans un Concours National de

Devoirs de Vacances

Elle a édité tous les Manuels des classes enfantines, des Cours préparatoire, élémentaire, moyen, supérieur et classe de fin d'études. Vous trouverez donc chez elle tous les

Manuels du premier degré

Vous y trouverez aussi tous les livres des classes de 6^e, 5^e et 4^e et bon nombre de

Manuels du second degré

La société "l'École" vous fournira aussi

Le matériel scolaire Les fournitures de bureau, etc.

Demandez ses catalogues, 11, Rue de Sèvres.
Ils vous seront adressés gracieusement.

A Écoles catholiques, livres catholiques

29^e ANNÉE

2^e Série : N° 68 15 Novembre 1938

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre

— du Diocèse de Quimper et de Léon —

M. SALOMON, C. C. 133.26 NANTES - TÉL. 9-48

Dates des Conférences Pédagogiques

INSTITUTEURS

Novembre : 15, Morlaix ; — 22, Pleyben ; — 29, Lesneven ; — *Décembre* : 6, Douarnenez ; — 13, Quimper ; — 20, Brest (patronage des Carmes).

INSTITUTRICES

Novembre : 10, Quimperlé ; — 17, Morlaix ; — 24, Châteaulin ; — *Décembre* : 1^{er}, Landerneau ; — 15, Quimper ; — 22, Brest.

SUJETS

M. l'Inspecteur : *Formation religieuse de l'enfant* ; MM. les Instituteurs, Mmes les Institutrices : *L'arithmétique au Certificat, d'après les nouveaux programmes* : exposer les nouveaux programmes, dégager leur tendance, montrer dans une classe pratique comment faire une classe d'arithmétique dans la classe du Certificat. Le personnel a le temps voulu pour étudier ces sujets ; qu'il les prépare donc et nous fasse part, dans la discussion, de ses idées, rendant ainsi un service signalé à notre cher Enseignement libre.

A chaque rentrée, nous avons la surprise agréable ou désagréable, désagréable plutôt, d'apprendre que l'Etat, dans sa sollicitude encombrante, s'est encore occupé de l'Enseignement. Ce qui caractérise les classiques, nous enseignait-on du temps où les classiques n'étaient pas rangés, ou peu s'en faut, parmi les vieilles lunes, c'est qu'ils ont peint dans leurs œuvres l'homme de tous les temps qu'ils ont revêtu du costume de l'homme de leur temps. L'un d'eux fut encore plus fort, car il nous présenta l'homme par le truchement des animaux, et c'est à sa Mouche du Coche que je pense en voyant ces per-

pétuels agités, qui ne trouvent rien de bien avant eux, qui vont tout réformer, et, par leurs réformes, vont distribuer la Science à tous : il n'y aura qu'à ouvrir le bec pour l'avaler, et, peut-être ? la digérer. Vivement une bonne toile d'araignée.

En attendant, il nous faut subir ces programmes, nous y adapter, quitte à attendre, ce sera leur sort, qu'ils ne vaillent plus rien dans quelques années.

Dans nos Conférences pédagogiques, nous les étudions, mais en attendant voici pour vous quelques conseils pratiques. 1° Ces programmes ne nous obligent pas, mais les examens cadreront avec eux ; nous sommes donc, bon gré, mal gré, astreints à les suivre. 2° Étudiez ces programmes, procurez-vous les : la librairie de l'École les a édités en deux brochures : la première contient les programmes de l'Enseignement du 1^{er} degré (Enseignement primaire) ; la deuxième, ceux de l'Enseignement du 2^e degré (Enseignement primaire supérieur et Enseignement secondaire). 3° Des livres ont déjà paru, conformes à ces programmes : ne vous pressez pas de les acheter. Ces programmes sont-ils définitifs ? Ces adaptations des livres ont dû se faire un peu vite pour qu'ils fussent prêts à la rentrée ; il est à craindre que leur composition ne s'en ressente. 4° Désormais un membre de l'Enseignement privé fait partie de droit de la Commission, si elle doit examiner des élèves des écoles privées.

Voici maintenant un court aperçu de cette réforme d'un définitif relatif.

Enseignement du 1^{er} degré.

Jusqu'à 12 ans, tous les enfants suivent les mêmes programmes. 12 ans reste l'âge normal du Certificat d'études ; cependant, des dispenses seront accordées dans certains cas prévus.

La distribution des classes se fait de la façon suivante :

Cours Préparatoire et classe de 11^e : 6 à 8 ans.

Cours Élémentaire 1^{re} et 2^e année qui correspond à la 10^e et à la 9^e : 8 à 10 ans.

Cours Moyen qui correspond à la 8^e : 10 à 11 ans.

Cours Supérieur 1^{re} année, à la 7^e : 11 à 12 ans : c'est la classe du C. E. P.

Le primaire continue par le C. Supérieur 2^e année : 12 à 13 ans, et le Cours de fin d'études primaires élémentaires : 13 à 14 ans.

Pour couronnement du Primaire : les Cours professionnels de 14 à 17 ans.

Enseignement du 2^e degré.

Après la 7^e, des élèves bifurquent vers l'enseignement du 2^e degré, lequel comporte deux branches : une primaire supérieure, et une secondaire.

Le primaire supérieur commence à l'année préparatoire des E. P. S. ;

Le secondaire commence à la 6^e.

Les deux enseignements vont marcher côte à côte pendant 4 ans, ayant le plus possible de disciplines communes pour que tout élève du primaire supérieur puisse, par libre choix ou par sélection, passer facilement au secondaire.

Il y aura donc :

Du côté primaire supérieur : de 12 à 13 l'année préparatoire des E. P. S. ; — du côté secondaire : la 6^e.

Du côté primaire : de 13 à 14 la 1^{re} année des E. P. S. ; — du côté secondaire : la 5^e.

Du côté primaire : de 14 à 15 la 2^e année des E. P. S. ; — du côté secondaire : la 4^e.

Du côté primaire : de 15 à 16 la 3^e année des E. P. S. ; — du côté secondaire : la 3^e.

Après la 3^e, il n'y a plus que le secondaire, qui offre la 2^e, la 1^{re} et la Philosophie, ou les Mathématiques élémentaires.

Il est probable qu'il y aura un Brevet à la fin de la 3^e année des E. P. S. : pour le moment, rien n'est annoncé.

Obligation.

Ces programmes, en théorie, ne sont pas obligatoires pour nous ; en pratique, nous devons les adopter, car les enfants qui n'auront pas le C. E. P. ne pourront prétendre à aucun emploi dans une administration, et même dans l'Enseignement public un élève devra posséder le C. E. P. pour être admis dans l'Enseignement du 2^e degré.

Pour l'année 1938-39, les nouveaux programmes ne sont applicables que dans les classes de 6^e et 5^e pour l'Enseignement du 2^e degré, et dans le Cours Préparatoire des E. P. S. et la 1^{re} année des E. P. S.

Les examens du Brevet ne subissent aucun changement en 39 et en 40 : cependant, à voir la composition de Mathématiques donnée au Brevet d'Octobre, il est à craindre que les Inspecteurs chargés de trouver les textes des examens ne se laissent peu ou prou influencer par l'esprit des programmes de M. Jean Zay.

Le C. E. P. officiel sera inspiré par les nouveaux programmes, d'ores et déjà suivis dans les écoles publiques.

Quelques observations utiles concernant le C. E. P. nouveau.

1° Pas d'oral comptant comme épreuve distincte ; il y aura cependant une épreuve de lecture courante et une de chant. Pour l'admission : 60 points.

2° Pas de mentions.

3° Pas d'épreuve d'éducation physique.

4° La note *zéro* n'est éliminatoire qu'après délibération du jury.

5° L'âge reste toujours fixé à 12 ans au 31 Décembre, par mesure transitoire. Il semble que plus tard il faudra avoir atteint 12 ans révolus au 1^{er} Juillet.

Pourront être autorisés à se présenter 1 an plus tôt les élèves susceptibles d'entrer dans l'Enseignement du 2^e degré.

6° Puisque l'année préparatoire des E. P. S. et la 1^{re} année des E. P. S. doivent dès cette année suivre les nouveaux programmes, remarquez qu'il y est parlé de la section A, de la section B et de la section préparatoire des E. P. S. : pour le primaire supérieur, c'est ce dernier qui le concerne. Mais en année préparatoire, tous les programmes sont communs aux trois sections, sauf pour les auteurs où des lectures supplémentaires pour le B et les E. P. S. sont imposées.

En 1^{re} année des E. P. S., même observation pour les auteurs, et programme spécial en morale. Naturellement, le latin et le grec ne nous concernent pas.

Mais une innovation, c'est l'introduction de l'étude d'une langue vivante dès l'année préparatoire des E. P. S.

7° Trois heures d'éducation physique en plein air, et l'après-midi du samedi, loisirs dirigés : rien de cela n'est obligatoire pour nous : j'y reviendrai.

L'horaire hebdomadaire serait donc : 24 heures d'enseignement, 3 heures de sports et jeux en plein air ; 3 heures de loisirs dirigés. Mais si des 24 heures d'enseignement on déduit les récréations, il reste 22 heures comme part de l'enseignement proprement dit.

8° L'horaire officiel de chaque classe est détaillé dans les brochures éditées par l'Ecole : il est très sage de s'en inspirer.

Le Certificat libre.

Pas de révolutions sans victimes, et la victime, volontaire, c'est le Certificat libre élémentaire. Il y avait des raisons de le maintenir ; dans les autres diocèses bretons, on le conserve. Dès lors que tous et toutes auront intérêt à posséder le C. E. P., les parents exerceront sur vous une pression irrésistible, qui, désormais du reste,

s'expliquera, et ils voudront que leurs enfants soient présentés à cet examen. Que resterait faire le Certificat élémentaire libre dans ce cas ? Devenir une fiche de consolation pour les échoués du C. E. P. ? Ce n'est pas suffisant : ainsi ont jugé les représentants autorisés de l'Enseignement libre, réunis à l'Evêché en Août, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Duparc.

Nous maintenons les Certificats Complémentaire et Supérieur, même nous créerons très probablement un Certificat supra-supérieur pour la 2^e année de Brevet, afin de répondre aux désirs de nombreux maîtres. Tout de suite, je vous déclare que les programmes de ces examens seront ceux des années correspondantes de l'Enseignement public ; donc pour le Complémentaire, le programme de l'année préparatoire des E. P. S. ; pour le Supérieur, celui de la 1^{re} année des E. P. S. ; pour le supra Supérieur, celui de 2^e année des E. P. S.

Il n'est pas sûr cependant que le supra-Supérieur soit créé cette année, puisque son programme ne sera obligatoire et étudié qu'en 1939-40.

Pour terminer, un autre conseil pratique : n'abandonnons pas le B. E., ni le B. S. pour nous jeter en masse dans le Baccalauréat : ce serait peut-être exposer l'Enseignement libre à de graves périls. Puisque personne ne sait exactement où l'on va, ne soyons pas plus sages que l'Etat qui conseille officiellement de préparer le B. S. : si vous ne voyez rien de dangereux dans ces directives officielles pour le B. S., vous êtes vraiment bien aveugles. Serai-je l'oculiste guérisseur ?

O. SALOMON, *Insp. dioc.*

Textes des Examens des C. E. P. libre et officiel

Chaque année, je vous interroge pour savoir si vous désirez que j'éдите ces examens. Aujourd'hui, je vous repose la même question, et voici comment répondre. Ceux qui ne veulent pas la brochure auront à m'envoyer une carte avec ce mot : non. Si dans 15 jours je n'ai pas reçu trop de *non*, je fais imprimer les textes.

O. S.

Examens des Brevets

Les Ecoles libres ont prouvé une fois de plus cette année, la valeur de leur enseignement par les nombreux succès aux différents brevets. Remercions-en le bon Dieu, demandons-nous si nous avons pris autant de peine pour infuser à nos enfants une culture morale, chrétienne, que nous en avons mis à les doter d'une sérieuse culture intellectuelle.

Que la marchandise réponde à l'étiquette : sur la porte d'entrée de nos écoles se lit en grosses lettres : école chrétienne. L'est-elle assez ? Ne craignons-nous pas que l'on dise qu'elle l'est trop, et, pour arrêter toute réflexion de ce genre, n'amenuisons-nous pas l'enseignement et l'explication du Catéchisme et de l'Evangile ?

Faites insérer dans les journaux vos succès aux examens, en inscrivant au premier rang les examens libres. Donnez les noms des lauréats : les parents et les enfants en sont fiers, et cela fait de la bonne publicité.

Le Cours Normal de Saint-Sébastien, Landerneau, a eu cette année 13 reçues en 3^e année du B. S., sur 13 présentées ; et 15 reçues au B. E., sur 16 présentées. Pensez à nous envoyer des sujets pour le B. S. : vous constatez ici que votre confiance sera bien placée, et aux écoles qui nous confieront des élèves, *on rendra* ces élèves munies de leur diplôme. J'ai peur qu'un jour nous n'ayons pas assez de B. S. : si nous en manquons, vous ne m'accuserez pas de ne pas vous avoir avertis.

O. S.

Avis

Prière à l'Ecole qui détient mon cachet-tampon, de me le remettre au plus tôt.

O. S.

Statistiques

Voici le moment de me procurer les statistiques annuelles : notez bien ce qui vous est demandé : nom de l'école ; — noms et prénoms ; — lieux et dates de naissance ; — nombre d'années d'enseignement ; — diplômes ; — qualité ; — versements pour association

professionnelle ; — retraites et secours mutuel ; — nombre d'élèves de l'école libre, et de l'école publique ; — distinguer l'école maternelle ou la classe enfantine là où il en existe ; — adresse de ceux qui ont quitté.

Envoyez ces renseignements de la même façon que les années précédentes ; pour être sûrs de ne rien omettre, ayez sous les yeux la liste des indications réclamées quand vous dresserez vos statistiques.

Livre de Messe

Ne remarquez-vous pas que les paroissiens apportent de moins en moins un livre à la messe ? Comment pourront-ils s'intéresser aux cérémonies s'ils n'ont pas de livre pour suivre les prières et les chants ? C'est faire œuvre excellente que de travailler d'arrache-pied et sans relâche à refaire prendre des livres pour les messes. C'est une œuvre de première importance, car un chrétien qui ne suit pas sa messe s'ennuie bien vite ; ceux qui s'ennuient sont près de ne plus revenir. Intéressez vos élèves aux prières, aux cérémonies que vous leur expliquez. Comme les livres coûtent cher, pourquoi ne pas donner à ceux-là un livre de messe complet comme prix de catéchisme ?

Les établissements Brépols, à Turnhout, en Belgique, viennent d'éditer un missel et vespéral très beau, très bon et complet. Ecrivez-leur pour savoir les renseignements utiles.

Chambristes

PATENTE

Nous croyons rendre service aux Directeurs et Directrices de petits pensionnats de campagne qui ne reçoivent que des « *chambristes* », c'est-à-dire des enfants à qui ils donnent le logement, les parents pourvoyant eux-mêmes à la nourriture, — en leur rappelant qu'ils ne sont pas soumis à la patente.

Si donc on leur signifie d'avoir à acquitter cette taxe, ils feront bien d'écrire immédiatement à M. le Directeur des Contributions directes, pour en demander décharge ; ils exposeront nettement dans quelles conditions ils

accueillent les élèves dans leurs maisons (habitation sans pension), et avant de rien payer, ils attendront le résultat de leur démarche.

La demande de dégrèvement doit être faite dans le délai de trois mois francs à partir de la publication des rôles, sous peine de forclusion. Le mieux, c'est d'écrire aussitôt l'avis reçu.



Pour tout ce qui concerne

LE MOBILIER SCOLAIRE

Tables-Bancs

Tableaux noirs pivotants et sur chevalets

Chaires de Maîtres

Bibliothèques

Mobiliers pour Ecoles Maternelles
etc., etc.

Tables de Ping Pong pour salles de récréation & Patronages

— Contreplaqués toutes épaisseurs pour découpages —

Adressez-vous aux

Etablissements **Bonduelle - Martineau**

Maison fondée en 1869

CONCARNEAU (Tél. 4)

QUIMPER (Tél. 55)

Catalogue sur demande — Nombreuses références

Le Gérant : H. QUERSY.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

LIBRAIRIE A. HATIER, 8, rue d'Assas, Paris (6^e)

R. C. Seine 626.767

“Le Code de l'Enseignement Libre”

par Monsieur l'Abbé RADENAC

Secrétaire Général

du Comité National de l'Enseignement Libre

Avec LETTRE - PRÉFACE

de Son Excellence Monseigneur RICHAUD

Evêque Titulaire d'Irénopolis,

Président du Comité National de l'Enseignement Libre

Trois cents textes législatifs et administratifs concernant l'Enseignement Libre : supérieur, secondaire, technique et primaire.

La disposition par ordre chronologique des documents reproduits et diverses tables des matières très complètes, permettent de trouver aisément le texte recherché.

Un volume in-8°, 804 pages Frs. 20

CLASSIQUES CONFORMES AUX NOUVEAUX PROGRAMMES

Les Leçons de Géographie de Jean Brunhes

**sont adoptées par un nombre de
plus en plus considérable de
directeurs d'écoles**

Quatre magnifiques volumes d'une conception nouvelle et originale, qui captent l'attention de l'élève, éveillent son intérêt, développent son esprit d'observation et lui font aimer la géographie parce qu'ils font voir et comprendre.

Un texte clair et facile, des dessins et des schémas parlants, des cartes vibrantes, des paysages évocateurs, riches de couleurs éclatantes.

PREMIÈRE GÉOGRAPHIE (1^{re} année du c. élém.)
COURS ÉLÉMENTAIRE — COURS MOYEN
COURS SUPÉRIEUR

Dans la même collection :

Leçons de langue française, par F. Strowski.

Lectures françaises, Lecture courante et expliquée,
par R. Bazin, avec la collaboration de maîtres
de l'enseignement primaire.

Cours d'arithmétique, par J. Husson.

Leçons de choses, par B. Mathieu.

Renseignements gratuits sur demande

Le Dictionnaire d'aujourd'hui

**Nouveau Dictionnaire conforme au
Dictionnaire de l'Académie française**

MAISON MAME . TOURS

Agence à Paris, 6, rue Madame, VI^e